



**Dossier n° DP 95 604 2400042**

Date de dépôt : 14/10/2024

Demandeur : **Monsieur Coelho Garcia Jairo**

Pour : **réhaussement de la clôture**

Adresse terrain : **20 rue des Begonias  
95470 SURVILLIERS**

**DESTINATAIRE :**

**Monsieur Coelho Garcia Jairo  
20 rue des Begonias  
95470 Survilliers**

Monsieur,

Vous avez déposé une déclaration préalable le 14/10/2024 pour un projet de réhaussement de la clôture Situé au 20 rue des Begonias.

Vous avez reçu un courrier vous informant qu'il manquait des pièces à votre dossier. Ce courrier vous informait également que le délai d'instruction de votre dossier commencerait à courir à compter du dépôt de l'ensemble des pièces.

Vous avez déposé des pièces manquantes en Mairie le 09/11/2024. Toutefois il s'avère que ces pièces ne répondent pas en totalité à la demande qui vous a été formulée.

**RAPPEL DES PIÈCES MANQUANTES OU INSUFFISANTES DANS LE DOSSIER DE  
DÉCLARATION PRÉALABLE**

Après examen des pièces jointes à votre déclaration préalable, il s'avère que la(les) pièce(s) suivante(s) est(ont) manquante(s) ou insuffisante(s) :

- ❖ **Veillez fournir la DP4. Un plan en élévation de la clôture à l'échelle, coté, avant, après modification. Car les pièces complémentaires du 09/11/2024 ne présentent aucune échelle et les cotes ne correspondent à aucune échelle standard.[Art. R. 431-10 a) du code de l'urbanisme].**

Je vous informe qu'en conséquence

- Votre dossier de déclaration préalable **est toujours** en attente de certaines pièces.
- le délai d'instruction de votre déclaration préalable ne commencera à courir **qu'à compter de la date de réception de la (des) pièce(s) manquante(s) par la mairie.**
- si votre dossier n'est pas complété dans le délai de 3 mois à compter de la réception de la première lettre de demande de pièces,  **votre déclaration fera l'objet d'une décision tacite d'opposition en application de l'article R 423-39 du code de l'urbanisme.**

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Survilliers,  
le 21 novembre 2024

**Pour Mme Adeline ROLDAO-MARTINS**  
Maire de Survilliers

**Mme Nélie LECKI**  
Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, l'habitat,  
la citoyenneté et les affaires juridiques

